



N° 2024-03018

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 MARS 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Date de la convocation le 14/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mars à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de LABASTIDE-MARNHAC s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Daniel JARRY, Maire

Etaient présents : M. JARRY Daniel -- Josiane MIO BERTOLO - Evelyne DESCHAMPS -- Fabrice CLARY - Marie CALMON-LAGARRIGUE -- Jean-Marc LAVIALE --Liliane RESSEGUIER-- Julian GOMEZ-- Sylvie LOUIS -- Sylvia BAQUE - Evelyne CRABOL -- Benoît JURASCHEK- Olivier TAURAND -- Jean Jacque BOUSQUET -- Liliane RESSEGUIER

Absents :

Secrétaire de séance : Fabrice CLARY

Objet : Aménagement routier de la RD 653 au niveau de la Côte du Cluzel sur les communes de Labastide-Marnhac, Villesèques et Trespoux-Rassieles

Le Maire informe l'assemblée :

Une enquête publique a eu lieu du 12 février 2024 au 15 mars 2024 concernant le projet d'aménagement de la RD 653 au niveau de la Côte du Cluzel.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur ce projet.

Après avoir pris connaissance du nouveau tracé, le conseil municipal donne un avis favorable à ce projet d'aménagement routier de la RD 653 au niveau de la côte du Cluzel.

Nombre de votants : 15	
AR Prefecture	
046-214601379-20240328-202403018-DE	
Reçu le 03/04/2024	
Contre le 03/04/2024	
Abstentions :	0

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus,
Pour copie conforme

LE MAIRE

Daniel LARRY



- Publié le :